

N° FIN/2022/02

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	26 janvier 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 janvier 2022	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 46

Séance du 3 février 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 3 février deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT (arrivé à 19h15 sauf délibérations n° 1 et 2), M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA (sortie en cours de séance sauf délibérations n° 7 et 8), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à M. Yannick VILLAIN
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Frédéric MORISOT, pouvoir à M. Didier MIGNON
M. Cyril HAGHEBAERT
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN
Mme Valérie SUBRENAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADIL – INFO/ENERGIE – année 2021

FIN/2022/02

Conseil communautaire du
3 février 2022

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADIL – INFO/ENERGIE – année 2021

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien, et notamment sa compétence « habitat »,

Vu le courrier adressé par l'ADIL 89 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne) relatif à sa demande de subvention en date du 10 janvier 2021,

Considérant que l'ADIL 89 porte l'Espace Info Energie de l'Yonne (EIE) qui est en capacité de répondre à toutes les questions relatives à la maîtrise de l'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables,

Considérant que l'ADIL 89 assure des permanences décentralisées sur l'ensemble du département. Elle est notamment présente sur notre territoire à Joigny et Saint Julien du Sault.

Considérant que pour maintenir la qualité de son service, l'ADIL 89 sollicite une subvention pour 2021, au minimum à 0,14 €/habitant/an,

Vu la commission des finances du 24/01/2022,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 24/01/2022,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

- **ACCEPTE** le versement d'une subvention, soit 0,14 €/habitant/an, soit la somme de 3 064,04 € (0,14 € x 21 697 habitants – population INSEE 2021), pour l'année 2021,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget principal,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET